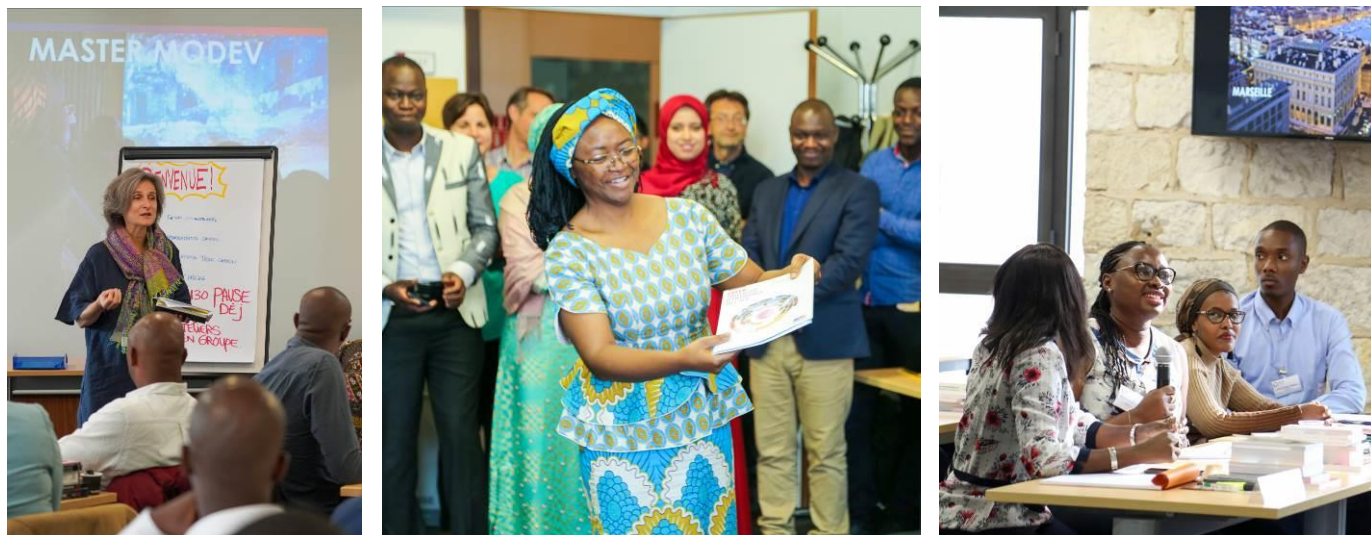


## PRESENTATION GENERALE DU MASTER

### « MAITRISE D'OUVRAGE POUR LE DEVELOPPEMENT »



### 1. Règlement des études

Le Master « Maîtrise d'Ouvrage pour le Développement » s'adresse spécifiquement à des responsables et des cadres confirmés. Il s'agit d'un Master à vocation professionnelle, spécialité du Master Economie et Développement International de l'Université Clermont Auvergne (UCA).

Il est organisé conjointement par l'Ecole d'Economie de l'Université Clermont Auvergne et le Campus du Développement, une division de la Direction de la Valorisation des Savoirs sur le Développement Durable (CAM/VAL) de l'AFD. Les enseignements présentiels se déroulent dans les locaux de CAM/VAL à Marseille et dans ceux de l'Ecole d'Economie de l'UCA et de la FERDI (fondation pour les études et recherches sur le développement international) à Clermont Ferrand.

La formation se déroulera en 2021/2022 sur une durée totale de 9 mois et alterne enseignements à distance et présentiel selon le calendrier ci-dessous.

		<i>Date de début</i>	<i>Date de fin</i>
Premier semestre à distance	Enseignement à distance 1ere période	25 octobre 2021	17 décembre 2021
	Enseignement à distance 2nde période	10 janvier 2022	20 mars 2022
Second semestre (présentiel)	À Marseille	21 mars 2022	1er mai 2022
	A Clermont-Ferrand	2 mai 2022	10 juin 2022

**La tenue du présentiel ne sera confirmée que si les conditions sanitaires sont favorables en France.**

## ❖ OBJECTIFS

Le Master « Maîtrise d’Ouvrage pour le Développement » vise principalement à donner à des jeunes cadres d’institutions ou d’entreprises en relation avec l’AFD (ou susceptibles de l’être) les méthodes, instruments et outils leur permettant de devenir des acteurs du changement et de contribuer au sein de leurs institutions à l’atteinte des objectifs de développement durable

## ❖ PUBLIC

Le public prioritairement visé est constitué de responsables et de cadres de ministères, de collectivités locales, d’établissements publics, d’entreprises (publiques ou privées), d’institutions financières (publiques ou privées), d’ONG, en relation avec l’Agence Française de Développement.

## ❖ MODALITES DE SÉLECTION

### • **Critères de sélection pour les bourses**

- exercer des responsabilités au sein de ministères techniques, du ministère des finances, de collectivités locales, d’entreprises, d’institutions financières, d’ONG, etc. dans un pays partenaire de l’AFD ; et avoir la volonté de jouer un rôle moteur pour le développement et le renforcement de capacité de cette structure, en lien avec les objectifs de déve.
- être âgé de moins de 39 ans lors de l’inscription aux épreuves de sélection.
- Diversité de genre et de profil (50% des bourses sont pour des candidatures féminines)

### • **Critères de sélection pour tous les candidats (boursiers ou non)**

- justifier d’un diplôme universitaire équivalent à un Master 1 (maîtrise), ou d’un diplôme de grande école (niveau bac +4) ;
- justifier d’une expériences professionnelle de 3 ans minimum
- être francophone ou maîtriser la langue française, posséder quelques bases en anglais (permettant de suivre des interventions et d’exploiter des documents en anglais) ;

### • **Procédure de sélection**

La sélection des candidats se déroule de la façon suivante :

- Le dossier est à télécharger sur le site de l’AFD à partir du 7 avril 2021 et doit comporter : le CV du candidat, ses diplômes, la présentation de son entreprise ou organisme, l’exposé de ses motivations, son projet professionnel, ses perspectives de carrière, une proposition de sujet de mémoire, et l’accord de son employeur (notamment son engagement à payer les frais de formation, voire plus bas).
- Les candidats préalablement sélectionnés doivent ensuite passer une épreuve écrite, organisée à distance et remettre une note de problématique relative à leur sujet de mémoire. Cette épreuve vise à vérifier la qualité de l’expression écrite de chaque candidat/candidate, ainsi que son aptitude à résumer et commenter un texte ou un article relatif au développement, à l’actualité économique et financière, ou aux grandes problématiques internationales ;
- La sélection finale est proclamée à l’issue des délibérations du jury composé des représentants de l’AFD et de l’Ecole d’Economie de l’Université de Clermont Auvergne.

Les candidats retenus devront ensuite remplir un dossier d’inscription à l’UCA. Ils devront également vérifier si leur pays est concerné par la procédure « Etudes en France » sur le site <https://www.campusfrance.org/fr/procedure-etudes-en-France> et s’y conformer. La liste des pays concernés par cette procédure est disponible sur le site de Campus France.

Pour les candidats boursiers, **leurs employeurs doivent s'engager à :**

- faire en sorte que son agent puisse participer aux sessions distancielles et présentielle du Master ;
- **lui dégager le temps nécessaire pendant sa durée de travail pour suivre l'enseignement à distance entre octobre et mars** (temps nécessaire estimé à deux jours par semaine) ;
- assurer la prise en charge de ses frais de voyage pour qu'il participe aux deux sessions de formation à Marseille ;
- lui faciliter ses travaux de recherche afin qu'il prépare son mémoire ;
- **assurer la prise en charge de ses frais de formation et d'inscription universitaire pour un montant estimé à 2400 euros pour l'année universitaire 2021/2022 ;**
- maintenir les éléments de sa rémunération pendant la session de formation organisée en France

Pour les boursiers, l'AFD prendra en charge :

- les frais pédagogiques non couverts par les frais de formation susmentionnés (visites, déplacements à Paris et Clermont, cocktails, intervenants extérieurs etc.)
- une indemnité de 170€/semaine de présence en France
- l'hébergement en résidence hôtelière (petits appartements équipés)
- une assurance maladie pour toute la durée de présence en France

## **2. Contenu de la formation**

Le cycle de formation d'une durée de neuf mois se compose de deux semestres académiques comprenant 10 unités d'enseignement dont le contenu est détaillé ci-dessous. La formation sera dispensée sous forme d'enseignement à distance pendant le premier semestre. Elle se poursuivra dans les locaux de CAM/VAL à Marseille durant 6 semaines puis dans ceux de l'Ecole d'Economie de l'UCA et de la FERDI durant 6 semaines lors du second semestre. Les étudiants doivent réaliser un mémoire qui porte sur une problématique de développement en lien avec leur activité professionnelle.

### Programme premier semestre - Distanciel

#### **❖ UE 1. Financement du développement et maîtrise d'ouvrage**

##### CONTENU

Introduction à la gestion de projet : Définition de la maîtrise d'ouvrage - Introduction au cycle du projet et au cadre logique. Diligences environnementales et sociales dans le montage des projets.

Fondements de l'APD - Harmonisation de l'aide.

Financement du développement.

Micro-économie

Les Partenariats Public-Privé : enjeux, formes et expériences, régulation des PPP et analyse de cas.

#### **❖ UE 2 au choix. Cadrage macroéconomique et gestion de la dette publique ou Analyse financière d'entreprise**

##### CONTENU POUR CEUX QUI ONT CHOISI LA MACROECONOMIE

Cadrage macroéconomique à court terme - Cadrage macroéconomique à moyen terme et projections financières.

Problématique de la dette : modalités de traitement.

Politique monétaire, taux d'intérêt, taux de change

Matrice de comptabilité sociale

**CONTENU POUR CEUX QUI ONT CHOISI L'ANALYSE FINANCIERE**

Introduction à la comptabilité générale.

Analyse financière d'entreprise.

Évaluation financière de projet.

**❖ UE 3. Techniques de management**

**CONTENU**

Introduction au management.

Introduction à la gestion des ressources humaines.

Mobilisation des compétences et travail d'équipe.

Gestion du changement.

**❖ UE 4. Anglais**

**CONTENU**

Anglais (24h de cours par groupes de niveau, appliqués au monde professionnel du développement)

**❖ UE 5. Méthodologie**

Appui à la préparation du Mémoire - Ecrit professionnel

**Programme second semestre - Option 1 (Décision publique et gestion de projet)**

**❖ UE 6. Le projet de développement : montage, évaluation, exécution, et suivi**

**CONTENU**

Gestion et conduite de projet : Démarche projet -Etude de faisabilité - Exécution - Suivi-évaluation  
Appel d'offres et marchés publics  
Analyse économique de projet  
Evaluation rétrospective et analyse d'impacts

❖ **UE 7. Les 4 compétences du XXIème siècle : créativité, intelligence collective, communication et esprit critique**

La Créativité, qui permet d'apprendre à penser autrement et de trouver des solutions nouvelles à des problèmes complexes

La Collaboration, qui fonctionne à la condition que l'intelligence collective d'un groupe puisse émerger et s'exprimer

Et la Communication, qu'elle soit d'ordre factuelle pour mieux présenter ses idées, ou d'ordre relationnelle pour améliorer le dialogue et ses relations à autrui.

L'esprit Critique, qui permet de sélectionner les informations pertinentes pour résoudre des défis et prendre les bonnes décisions

❖ **UE 8. Enjeux de développement et politiques sectorielles**

CONTENU

Méthodologie et pratique pour mieux intégrer les objectifs de développement durable dans les projets

Politiques publiques et Objectifs de Développement Durable

Economie de l'environnement.

Déclinaisons sectorielles : Développement rural - Aménagement urbain – Santé - Eau et assainissement.

❖ **UE 9 au choix. Gestion des finances publiques, management du secteur public et gouvernance ou montages financiers des projets**

CONTENU POUR LA FINANCE PUBLIQUE

Institutions, gouvernance et croissance.

Spécificités du management du secteur public.

Analyse de la dépense publique - Cadre de mesure de la performance des Finances Publiques.

Fiscalité pour le développement - Fiscalité pour le commerce.

CONTENU POUR LE MONTAGE FINANCIER DES PROJETS

Marchés financiers

Le financement sans recours ou à recours limités (project finance)

Garanties

Partenariats Public-Privé : négociation - retours d'expériences (succès et échecs).

Financement de l'entreprise « Corporate finance » – problématique du financement à long terme (dette ou marchés des capitaux)

❖ **UE 10 au choix. Décentralisation et collectivités locales ou le rôle du secteur privé pour les ODD**

**CONTENU POUR DECENTRALISATION**

Aspects politiques et administratifs de la décentralisation.

Développement local et gestion des ressources naturelles.

Collectivités locales et développement urbain

**CONTENU POUR LE ROLE DU SECTEUR PRIVE**

Social Business et Inclusion Financière

Banque et microfinance

Finance digitale, Fintech, crowdfunding.

❖ **UE 11. MODULE D'APPLICATION DES ACQUIS (MEMOIRE)**

Le module d'application des acquis correspond à la rédaction d'un mémoire que l'étudiant soutiendra à la fin du 2<sup>ème</sup> semestre.